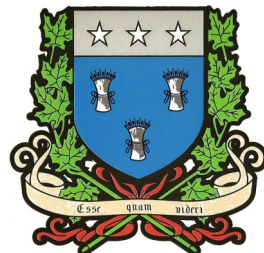


# INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE  
NAPIERVILLE



(Vol. 29, n° 11) 5 juin 2020



## Consommation accrue d'eau potable



Quoi de plus nécessaire que l'eau potable dans nos gestes quotidiens.

On est habitué d'ouvrir le robinet sans tenir compte de sa provenance, de son coût ou de sa quantité. Napierville se démarque avantageusement par son système de filtration membranaires qui offre l'une sinon la meilleure technologie comme barrière de protection à une foule de contaminants que l'on retrouve dans la nature incluant la présence de coliformes et de bactéries pathogènes.

Évidemment comme bien des municipalités au Québec, Napierville puise son eau à l'aide de puits forés dans le roc, limitant ainsi la capacité de production d'eau potable. Depuis la mise en application du règlement sur la qualité de l'eau potable édicté en 2001 par le gouvernement provincial, une foule d'actions et d'outils de gestion ont été instaurées, dans le but de réduire substantiellement la consommation en eau potable que ce soit en eau de surface ou en eau souterraine pour l'approvisionnement.

Bien que Napierville possède un bon dossier à cet effet, le dernier bilan de l'eau nous indique une consommation d'eau potable de 327 litres/ personne/jour alors que l'objectif du Gouvernement provincial est d'atteindre 235 litres/personne/jour sur un horizon de quelques années seulement.

L'effort pour y parvenir est considérable et il n'y a aucune subvention possible pour l'implantation de compteur d'eau à tous les bâtiments, ce qui augmentera inévitablement la charge monétaire auprès des propriétaires payeurs de taxes.

Avec les chaudes températures que nous venons de connaître en mai, la surconsommation d'eau a rendu très vulnérable le maintien des réserves à un niveau acceptable et sécuritaire, pour un débit de consommation frôlant les 800 gallons/min. (3028 litres /min.) en soirée. Ce débit de pointe s'explique par l'arrosage des pelouses et le remplissage des piscines.

**Nous vous rappelons qu'il est interdit de procéder au remplissage des piscines à même le réseau et que l'arrosage est autorisé durant une période maximale d'une heure, et ce, tous les jours entre 19h00 et 22h00 seulement.**

Chaque printemps votre municipalité vous informe via son réseau électronique et écrit, combien il est important d'éviter l'arrosage inutile des pelouses, des entrées charretières et de remettre la plomberie des piscines en mode opération pour permettre le remplissage de celles-ci par la pluie. C'est l'évidence même que c'est plus rapide et facile de vidanger une partie de l'eau de la piscine pour la remplacer avec de l'eau du robinet mais si l'on perdure avec cette façon de faire, le prix à payer pour la collectivité sera plus grande. Particulièrement cette année, le message n'a pas été reçu et plusieurs avis à des propriétaires ont été transmis sans contravention dans le but d'informer.

Que ce soit Napierville ou toute autre municipalité au Québec, qui aurait la possibilité de puiser l'eau à même un fleuve ou une rivière, nous aurions les mêmes contraintes réglementaires imposées par le gouvernement pour la quantité d'eau consommée par habitant. La peine imposée par le gouvernement provincial envers une municipalité qui ne fait pas les efforts nécessaire est un refus d'accès aux demandes d'aides financières pour les programmes d'infrastructures, aide financière dont nous avons cruellement besoin.

**Votre collaboration est primordiale pour qu'il y ait une conscientisation de tous**, car il y a à ce jour des indicateurs que la nappe d'eau souterraine est trop sollicitée, ce qui crée un rabattement faisant craindre des difficultés d'approvisionnement dans un futur que nous pourrions tous être témoin.

Ce n'est plus un choix que nous avons d'utiliser l'eau à outrance mais une obligation d'efforts collectif pour restreindre au minimum l'utilisation de l'eau et, nous faisons tous partie de la solution.

Merci de votre collaboration!!

**Vous pouvez consulter en tout temps notre site internet au [www.napierville.ca](http://www.napierville.ca)**



## OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

### Prêts sans contact SUR RENDEZ-VOUS uniquement

### Dès le 10 juin, 14 heures



Suite à l'annonce du gouvernement concernant les milieux culturels, nous pouvons désormais mettre de l'avant la phase 1 du plan de réouverture de la bibliothèque.

**Un plan de prêts sur rendez-vous et de retours sans contact a été élaboré.**

Les réservations de documents qui étaient disponibles avant la fermeture ont été conservées.

Nous vous téléphonerons bientôt pour fixer le jour et l'heure de votre rendez-vous.

La cueillette de la commande se fera à la porte extérieure de la bibliothèque.

**Aucun accès à l'intérieur de la bibliothèque ne sera permis.**

Si vous avez des livres à la maison empruntés avant la pandémie, vous pouvez les rapporter dès maintenant (via la chute à livres) ou lors de votre rendez-vous dans l'endroit qui vous sera désigné par la personne à l'accueil.

La phase 1 sera en vigueur jusqu'à nouvel ordre et la réouverture de la bibliothèque se fera de façon sécuritaire et graduelle, en suivant les recommandations émises par les autorités.

**Pour nous aider à vous offrir un service efficace, il y a 4 façons de réserver vos livres :**

Consultez le catalogue de la bibliothèque : <https://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr>

Sélectionnez uniquement les livres disponibles à Napierville, réservez les documents que vous aimeriez lire.

Avez-vous votre NIP ? Celui-ci est indispensable pour faire vos réservations directement dans le catalogue.

Demandez-le à la bibliothèque, on vous le donnera avec plaisir.

Par courriel : [bibliotheque@napierville.ca](mailto:bibliotheque@napierville.ca)

Par téléphone : 450-245-0030

Par Messenger : bibliothèque municipale Napierville et Saint-Cyprien de Napierville

Que ce soit par courriel, Messenger ou téléphone, assurez-vous de nous fournir :

Votre nom complet

Votre numéro de téléphone

Le titre **ET** l'auteur des documents demandés

Limite de **8** documents

Lorsque votre commande sera prête, nous communiquerons avec vous pour fixer le jour et l'heure du rendez-vous.

**Pour votre sécurité, un délai minimum de 72 heures sera respecté entre la manipulation des livres et le jour du rendez-vous pour la cueillette de votre commande.**

Au plaisir de vous revoir !!



### SVP TENEZ VOTRE CHIEN EN LAISSE

Nous vous rappelons que votre chien doit être tenu en laisse en tout temps et qu'il n'est pas permis de faire courir ceux-ci sur aucun terrain municipal.

Le règlement municipal stipule qu'une amende de 200\$ peut être applicable dès la première infraction.

**Nous sollicitons votre collaboration afin de faire respecter cette réglementation.**



### BESOIN D'UNE MISE-À-JOUR SUR TON CV?

**Passé à l'action et fais bonne impression!**

Grâce à l'expertise de nos conseillers en emploi, tu auras l'aide nécessaire afin de :

-Créer ton cv et ta lettre de présentation personnalisés selon ton profil

-Choisir dans les différents modèles de cv «tendance» disponibles

-Maximiser tes chances et te démarquer auprès d'un employeur potentiel

Nos services sont offerts gratuitement pour les jeunes de 16 à 35 ans résidant dans la

MRC des Jardins-de-Napierville ainsi qu'à Ste-Martine et Saint-Urbain-Premier.

**Contactez-nous dès maintenant au Carrefour jeunesse-emploi de St-Rémi!**

**Nous sommes disponibles pour vous à distance.**

**450 454-5814 | [info-stremi@cjehuntingdon.org](mailto:info-stremi@cjehuntingdon.org) | Facebook et Messenger**



Ca va bien aller!!